

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

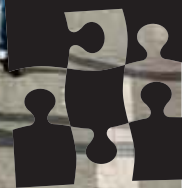
Plaine Commune

112
NOV.
DÉC.
2017

► **LIRE PAGE 13**

ENDROITS QUE NOUS TRAVERSONS, QUE NOUS FRÉQUENTONS, QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES AUTRES, LES ESPACES PUBLICS FONT PARTIE DE NOS VIES QUOTIDIENNES. SUR SON TERRITOIRE, PLAINE COMMUNE RÉFLÉCHIT ET AGIT POUR EN FAIRE DES LIEUX DE VIE PARTAGÉS, ADAPTÉS AUX BESOINS DE TOUS LES USAGERS DE LA VILLE : PIÉTONS, CYCLISTES, AUTOMOBILISTES, SPORTIFS, ARTISTES...

Mieux vivre l'espace public, c'est possible





mise en bouche

Un nécessaire débat sur l'eau

L'accès à l'eau potable est un droit vital dont malheureusement des millions d'humains sont privés. Dans notre pays, ouvrir le robinet et y voir l'eau couler est normal même si des efforts doivent encore être faits pour limiter le gaspillage. Plaine Commune est adhérente du Syndicat des Eaux de l'Île-de-France (SEDIF), créé en 1922 par des villes de banlieues et qui regroupe aujourd'hui 114 communes. Le SEDIF a confié par « Délégation de Service Public » jusqu'au 2022, la distribution de l'eau à la société privée VEOLIA.

La loi NOTRe en transformant Plaine Commune en Établissement Public Territorial (EPT) prévoit que le conseil territorial se prononce sur une réadhésion au SEDIF avant décembre 2017. Un débat sur l'opportunité d'une telle décision s'est instauré parmi les élus et avec des collectifs de citoyens pour déterminer si nous pouvions adopter une autre forme de gestion de la distribution de l'eau – notamment en Régie Publique – sur tout ou partie du territoire de Plaine Commune. Et pour déterminer quels bénéfices en termes de qualité et de prix de l'eau pourraient être tirés.

Le débat est vif mais légitime, s'agissant de la fourniture d'un bien essentiel. Plaine Commune s'est engagée à apporter aux élus tous les éléments devant mener à une décision éclairée. Nous avons aussi créé les conditions avec les EPT Est Ensemble et Grand Orly Seine Bièvre, traversés par les mêmes débats, pour pouvoir signer une convention provisoire avec le SEDIF afin que du temps nous soit donné pour mener les études nécessaires à une prise de décision éclairée, tout en maintenant le service apporté aux habitants.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune

ne loupez pas

Que savez-vous faire ? La parole aux habitants

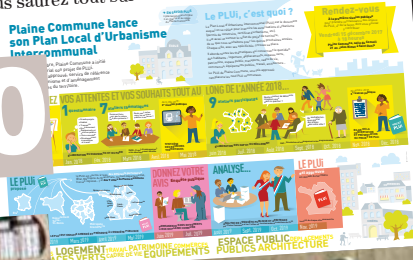


© Raphaël Fourmier

20

Vous saurez tout sur le PLUI

10



22



Comer OBK, Crey132 et Jungle, trois artistes dans la rue

© Emmanuelle La Grèze

ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des supports municipaux des neuf villes de Plaine Commune.

[8-9] **vitedit**

Participez aux Assises 2017 de Plaine Commune. « Rez-de-chaussons la ville ». Les savoir-faire solidaires en fête. Inventons la Métropole. Les Six-Routes en projets. Du cirque à Noël, à tarif réduit. PLUI, réunion publique le 15 décembre. L'écoquartier fluvial en chantier. Concert gratuit en 3D. Balades urbaines, « Les dessous de Plaine Commune ». Les Tréteaux de France déménagent.

[10-11] **Infographie**

PLUI : une large concertation s'ouvre pour définir l'évolution urbaine du territoire, dans les quinze prochaines années.

[13-19] **grandformat**

Nous parcourons et utilisons au quotidien les espaces publics. Places, rues, trottoirs, parcs, chemins, berges... comment aménager ces espaces pour un meilleur partage entre tous les usagers de la ville ?

[20-21] **mise en commun**

Que savez-vous faire que vous aimeriez apprendre aux autres ? La parole aux habitants.

[22-27] **monceil**

Les graffeurs Comer OBK et Crey132, ainsi que le street artist Jungle nous invitent à les suivre, à la découverte de leurs œuvres le long du canal Saint-Denis.

[28-29] **c'est politique**

L'expression des groupes politiques du Conseil de territoire.

[31] **tout savoir**

Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.

bienvu

DANS LES JOURNAUX
DES VILLES QUI FONT
PLAINE COMMUNE



© Y.L.



Regarde-moi !

Durant la Semaine bleue, initiative nationale en direction du 3^e âge, Saint-Denis a offert à voir 365 posters grands formats de « *visages travaillés par le temps* ». Disséminés sur les murs en centre-ville, ils étaient l'œuvre du photographe Herbert Eizenberg qui a tiré le portrait de 123 seniors dionysiens, tous

d'accord pour dire « *Regarde-moi!* ». Menée de main de maître par les Petits frères des pauvres et l'association Photographie et partage, avec l'appui stratégique de la Maison des seniors, « *cette opération de street art réintègre la vieillesse et l'affiche* » à l'heure où la tendance est plutôt au jeunisme.

JSD n° 1137, du 27 septembre 2017



Les économies d'énergie à L'Île-Saint-Denis

Initiée en 2001 par le maire d'alors, Michel Bourgain, la politique ilodyonisiennne pour réduire la consommation énergétique peut se targuer de ses bons résultats avec : « *500 000 € d'économies cumulées entre 2002 et 2014, 20 à 50 % d'économie en moyenne sur les charges énergétiques des particuliers, 25 % d'émissions de gaz à effet de serre*

en moins, 15 % de réduction sur la facture financière. » Une meilleure surveillance des équipements, des actions de sensibilisation visant à modifier les comportements, l'isolation des bâtiments ou encore le raccordement d'un nombre croissant de logements au réseau de chaleur ont largement contribué à cette performance. La commune se distingue aussi par ses immenses panneaux photovoltaïques (dont celui de l'immeuble Lénine, le plus grand de France).

Notre île n° 175, octobre 2017



Le cimetière se visite

À l'occasion des Journées internationales du patrimoine, *Vivre à Pierrefitte* s'est baladé au cimetière intercommunal des Joncherolles. Un lieu pour le moins atypique. Ouvert en 1977, ce « *cimetière paysager* » de 17 ha est l'œuvre de

l'architecte Robert Auzelle. Des bâtiments monumentaux en béton, « *surmontés de coques qui permettent l'écoulement de l'eau, pour symboliser la fragilité de la vie* », s'élèvent sur d'immenses espaces verts et des œuvres d'art jalonnent le site comme *Les Trois Parques*, du sculpteur Maurice Calka. Inspirées de la mythologie grecque, ces dernières symbolisent la vie, la destinée et la mort.

Vivre à Pierrefitte n° 71, septembre-octobre 2017



© Les Trois Parques de Maurice Calka - Archives municipales de Pierrefitte-sur-Seine (3F19276)

Démarrage des travaux du Syctom

Construit en 1990 dans une zone alors industrielle, le centre d'incinération du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) est aujourd'hui au cœur de l'écoquartier des Docks. Les travaux, qui visent à son intégration urbaine, prévoient une « *architecture du bâtiment totalement repensée avec une nouvelle entrée dédiée aux bennes, côté quai, pour préserver la sécurité et la tranquillité des riverains* », ainsi qu'une amélioration du traitement des fumées.

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 23, septembre 2017





© Fabrice Gaboriau



Vertigineux !

Déambuler dans les airs ? Tatiana-Mosio Bongonga adore. Celle qui, à 7 ans et demi, rêvait déjà de devenir « *la plus grande funambule du monde* », a traversé la place de la Fraternité sur un fil, samedi 14 octobre, lors de son spectacle participatif intitulé *Soka Tira*. Le fil était maintenu en tension par les Courneuviens eux-mêmes.
Regards n° 482, du 19 octobre 2017



Quand le Clos se transforme et se raconte

Si les importants travaux de rénovation urbaine du Clos Saint-Lazare changent le paysage du quartier, l'histoire des lieux et de ses habitants n'est pas oubliée pour autant. *7 jours à Stains* s'est penché sur

deux projets urbains et artistiques soutenus par Plaine Commune. Le premier, la Fabrique du clos, se situe à l'angle de la rue George-Sand et de l'avenue de Stalingrad. Créée par l'association d'architecture expérimentale Bellastock, qui « *œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en réemployant des matériaux issus de la déconstruction des barres d'immeubles du quartier pour réaliser des espaces publics* », cette fabrique est aussi un lieu de convivialité. Les habitants du quartier y participent (chantiers d'insertion, actions de formation et de sensibilisation, expérimentations artistiques...) et elle a reçu la distinction du jury lors du Prix du projet citoyen organisé par l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFSA). Le deuxième projet est mené par le collectif Random, dans le cadre d'une résidence artistique d'un an. « *L'équipe tentera de mettre en parallèle l'histoire du quartier et celle de ses habitants pour laisser une trace des moments vécus dans ces lieux.* » Dès le printemps 2018, ce projet prendra la forme d'une « *véritable odyssee urbaine partant du Clos vers La Prêtrisse* ».

7 jours à Stains n° 940, du 12 octobre 2017

en bref...



N'en jetez plus !

« *Un jet de mégot c'est 68 €, d'accord ! Et la crotte de chien ? C'est le même prix.* » *Aubermensuel* rappelle aussi que la contravention peut même aller jusqu'à 1 500 € pour des quantités importantes (dépôts sauvages ou gravats) déversées sur le domaine public... « *Alors, faire d'Aubervilliers une ville propre, ce serait mission impossible ? "Je ne suis pas découragée, a affirmé Sophie Vally, maire adjointe en charge de la Propreté. C'est un axe central de l'action publique de la municipalité, et ça va continuer."* »

Aubermensuel n° 92, octobre 2017



Savante Banlieue : sciences, sports et santé pour tous

« *Alors que l'urbanisation du monde continue de progresser et que l'automatisation d'un nombre croissant de tâches nous rend de plus en plus sédentaires, le sport prend une nouvelle place dans nos sociétés : il devient un véritable levier de santé publique et doit pouvoir être pratiqué par le plus grand nombre.* » Organisée sur le campus de Villetaneuse par Plaine Commune, le CNRS et les universités Paris 13 et Paris 8, l'édition 2017 de Savante Banlieue avait pour thème « Sciences, sports et santé ». L'occasion pour une centaine de chercheurs d'échanger sur le sujet et de répondre aux questions du public.

Villetaneuse informations n° 60, du 10 octobre 2017



Votre avis, ça compte

Épinay en scène rappelle que de nombreux dispositifs de démocratie participative existent. Le Conseil consultatif de ville, le Conseil des aînés (pour les plus de 60 ans), le Conseil municipal de la jeunesse (de 16 à 25 ans) et le Conseil municipal des enfants (dès 8 ans) permettent à chacun de faire entendre sa voix à l'échelle de la ville. Il est aussi possible de s'impliquer dans les quartiers grâce aux comités d'usagers et cafés citoyens des centres socioculturels ou en participant aux conseils citoyens des quartiers du centre-ville, de La Source-Les Presles et d'Orgemont.

Épinay en scène n° 178, octobre 2017

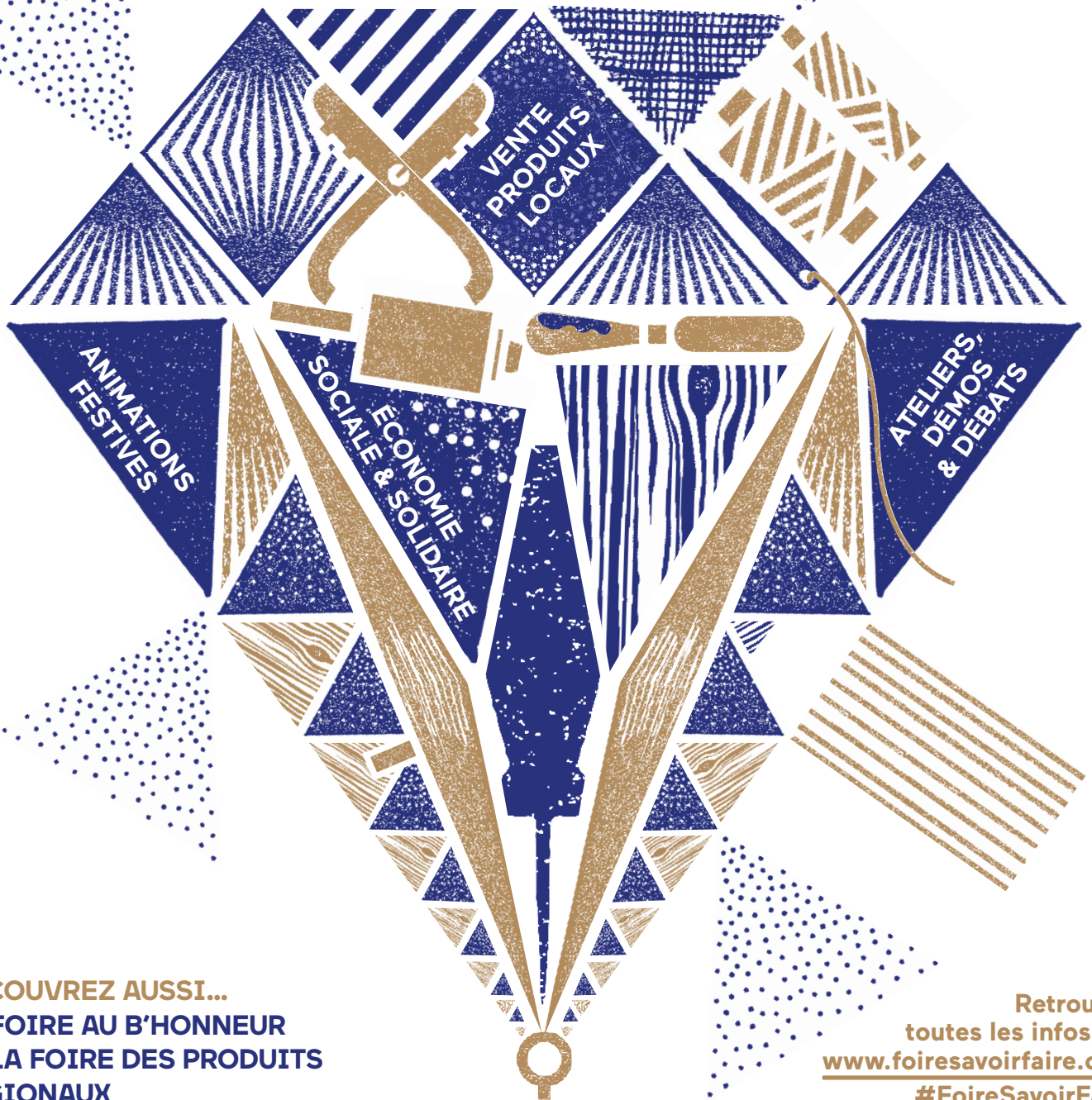
FOIRE DES SAVOIR- FAIRE SOLIDAIRES

10^e ÉDITION

DU 8 AU 20
DÉCEMBRE 2017

PARVIS DE LA BASILIQUE
SAINT-DENIS

OUVERT
TOUS LES JOURS



DÉCOUVREZ AUSSI...
LA FOIRE AU B'HONNEUR
ET LA FOIRE DES PRODUITS
RÉGIONAUX

Retrouvez
toutes les infos sur
www.foiresavoirfaire.com
#FoireSavoirFaire



Si vous ne le saviez pas déjà...

votre réseau de chaleur atteint désormais 50% d'énergie renouvelable grâce aux chaufferies biomasse de Stains et Saint-Denis,

... consultez le guide



Co-construit avec les acteurs et villes du Territoire de Plaine Commune dont l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, le guide de l'usager permet à tous de découvrir de manière pédagogique le fonctionnement de votre réseau de chauffage. Un réseau qui dessert quelques 40 000 logements répartis sur 4 communes (Saint-Denis, Stains, Pierrefitte et L'île Saint-Denis) et dont la **production est issue à 50% d'énergie renouvelable**.

Pour en savoir davantage téléchargez le guide : www.saint-denis.reseau-chaleur.fr

Flashez-moi





Participez aux Assises 2017

Les Assises de Plaine Commune auront lieu le samedi 25 novembre prochain, à partir de 13h, dans les locaux de l'établissement public territorial. Ces Assises se dérouleront en deux temps : tout d'abord, à 13h, un débat inaugural, en présence de Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Anthony Daguët, vice-président chargé de la démocratie locale, ainsi que Martine Tiercelin et Pascal Lacroix, coprésidents du Conseil de développement. Le débat tournera autour de l'impact de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et des évolutions institutionnelles de la Métropole, sur la qualité de vie des habitants et des usagers du territoire. Après ce temps d'échange, quatre ateliers thématiques seront proposés aux participants. Le cadre de vie, le travail et la Métropole seront au menu. Les participants seront également amenés à revenir sur le rôle et les conditions d'exercice de la démocratie locale. Les Conseils citoyens fêtant leurs 18 mois, il est en effet temps d'en tirer des enseignements, avec toujours l'objectif de faire de Plaine Commune un territoire où les habitants se sentent acteurs et écoutés.

Inscrivez-vous pour participer aux débats sur assises2017@plainecommune.fr ou par téléphone 01 55 93 49 51

► Par Arnaud Aubry

« Rez-de-chaussons la ville »

L'Atelier lance un nouveau cycle d'activités sur un sujet central dans la vie des villes : les rez-de-chaussée ! Ouverts à tous, trois ateliers sont proposés : le 22 novembre, un atelier de réflexion sera organisé sur le rôle que peut jouer la culture dans et autour de ces espaces. Le 7 décembre, est prévue une rencontre avec les habitants de l'Arche en Lille, futur immeuble d'habitat participatif, à Lille-Saint-Denis. Enfin, le 1^{er} février 2018, le 3^e atelier, qui se déroulera en présence du président de Plaine Commune, Patrick Braouezec, permettra de s'interroger sur le rôle de l'occupation artistique temporaire dans la vie de nos rez-de-chaussée.

Retrouvez le programme complet sur

lateliermarche.tumblr.com
 ou plainecommune.fr

Inventons la Métropole

Lancé en octobre 2016 par la Métropole du Grand Paris, l'appel à projets « Inventons la Métropole » a porté ses fruits puisque sur 420 candidatures initiales, 51 projets de grande envergure ont été retenus, sur des territoires en attente ou nécessitant des réhabilitations. À Plaine Commune, 5 projets, confiés à des opérateurs privés, devraient voir le jour d'ici à sept ans. La « Fabrique des cultures » investira la friche industrielle Babcock à La Courneuve, les projets « Grand Bassin » et « Lumières de Pleyel » verront le jour à Saint-Denis, « Espaces libres » aux Puces de Saint-Ouen, et enfin « Urban Valley » se développera sur le site Tartres Nord, à Pierrefitte-Stains.

Consultez les projets sur

www.inventonslametropolegrandparis.fr

Les savoir-faire solidaires en fête

Plaine Commune accorde une place particulière au développement de l'économie sociale et solidaire. Cela passe aussi par l'organisation, en partenariat avec les villes, de trois foires des savoir-faire solidaires. Événement de grande envergure, la 10^e Foire des savoir-faire solidaires de Saint-Denis sera présente du 8 au 20 décembre sur le parvis de la Basilique. Au programme : 70 exposants en permanence, avec, pour la première fois, des créateurs de cosmétiques bio artisanaux. Celle d'Aubervilliers, centrée sur l'habitat écologique, se déroulera le 25 novembre. Enfin, Stains accueillera sa première foire de ce type, le samedi 23 décembre, place Marcel-Pointet.

+ d'info sur

www.foiresavoirfaire.com

Les Six-Routes en projets

La Courneuve va connaître d'importants travaux d'aménagement. Le premier projet est en lien direct avec l'implantation de la gare des Six-Routes qui accueillera les lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, à partir de 2023. Il concerne aussi la réalisation de 800 nouveaux logements, 2 500 m² d'activités, autant de commerces et 4 600 m² de bureaux. En centre-ville, un second projet investira l'ancien terrain de l'entreprise KDI. Environ 1 000 logements, 1 600 m² de commerces, un hôtel de 3 000 m², un groupe scolaire et un gymnase seront également construits. Le début de ces travaux est prévu en 2021, avec un échelonnement des réalisations jusqu'en 2028.

Il est possible de consulter les projets, à la Maison de la citoyenneté 33, avenue Gabriel-Péri à La Courneuve 01 71 89 66 29

Du cirque à Noël, à tarif réduit



L'Académie Fratellini s'apprête à lancer son nouveau spectacle, *Un garçon à New York*, du 7 au 23 décembre. Un show auquel les habitants des neuf villes de Plaine Commune auront accès pour un

tarif préférentiel : 13 € pour un adulte (contre 18 € en plein tarif). Idem pour les enfants : 5 € (au lieu de 8 €). Cette politique d'incitation tarifaire, mise en place depuis plusieurs années, a pour but de permettre au plus grand nombre d'habitants de Plaine Commune de profiter de ces spectacles mais aussi de cours d'initiation à l'art du cirque. **Tous les tarifs sont disponibles sur le site www.academie-fratellini.com**

Les Tréteaux de France déménagent

La compagnie artistique itinérante Les Tréteaux de France a fait ses cartons le 5 octobre dernier, quittant Pantin pour Aubervilliers. « *Nous changeons d'espace pour mieux vous accueillir et répondre aux besoins de nos activités, de nos créations et de celles de nos partenaires artistiques* », a expliqué la direction. Bienvenue donc à ce Centre dramatique national, fondé en 1959 sur l'idée que la création artistique doit se transmettre, et aujourd'hui dirigé par Robin Renucci. www.treteauxdefrance.com

PLUI, réunion publique le 15 décembre

Le Conseil territorial de Plaine Commune a lancé les travaux d'élaboration du PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), le mardi 17 octobre 2017. Sous ce nom un peu barbare se cache un important travail de remise à plat du projet de territoire pour les quinze prochaines années. Les citoyens peuvent et doivent participer à ce chantier d'envergure, car il s'agit bien de poser un diagnostic des besoins, développer des projets et les règles d'urbanisme qui vont encadrer leur mise en place. Sa rédaction, avec la collaboration des différentes municipalités de Plaine Commune, sera terminée en février 2019. Une première réunion publique aura lieu le 15 décembre, à 18h, dans la salle du Conseil de Plaine Commune. Le calendrier des prochaines échéances de concertation sera dévoilé lors de cette réunion.

Tous les habitants sont invités à donner leur avis, alors n'hésitez pas et participez à cette première rencontre qui se déroulera le vendredi 15 décembre, à partir de 18h, dans la salle du conseil de Plaine Commune, 21 avenue Jules-Rimet, à Saint-Denis.

L'écoquartier fluvial en chantier



© Philippe Couette

Ce grand projet d'aménagement sort de terre, à L'Île-Saint-Denis. En octobre, une visite a été organisée pour découvrir l'avancement des différents chantiers. La première pierre de la centrale de mobilité (parking extérieur multimodal) a été posée, dans ce quartier où la voiture n'est pas la bienvenue. Les futurs habitants ont pu découvrir les décors sur la palissade qui entoure les travaux, réalisés par les enfants de la ville avec le collectif d'artistes AAAAA ! Les tous premiers appartements seront livrés en décembre prochain. C'est un nouveau quartier d'équipements, de commerces et de logements qui verra le jour d'ici à 2024.

Concert gratuit en 3D



© Flavie Jeannin

La MSH, à Saint-Denis.

La Maison des sciences de l'homme Paris Nord accueillera un événement exceptionnel le jeudi 7 décembre : la première édition d'une série de concerts de musiques électroniques en « trois dimensions », réalisés grâce à une technologie de spatialisation du son. Six artistes, issus des musiques à la fois populaires et expérimentales, proposeront un voyage immersif au cœur du son, où la musique vous enveloppe et met tous vos sens en éveil ! Ce concert-expérimentation sera aussi l'objet d'échanges entre les artistes et le public. En plus, cet événement, organisé de 18h30 à 20h, est gratuit. À bon entendeur ! **MSH - 20, avenue George-Sand à Saint-Denis - 01 55 93 93 00**

Balades urbaines, « Les dessous de Plaine Commune »

Les amateurs de constructions, d'innovations et aussi de secrets se régaleront d'avance : les balades urbaines reprennent. Ces randonnées ludiques, gratuites et instructives sont organisées par Plaine Commune. Cet automne, elles réservent un beau programme de découverte : la nouvelle chaufferie biomasse de Saint-Denis, mercredi 29 novembre à 14h ; le plus grand bassin de rétention d'eau en Europe situé sous le Stade de France, samedi 2 décembre à 10h15 ; la future station Aimé-Césaire et le tunnel de la ligne 12, à Aubervilliers, samedi 2 décembre à 14h.

Infos et inscriptions 01 55 93 49 51 ou balades-urbaines@plainecommune.fr

Plaine Commune lance son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

→ EN SAVOIR PLUS
 • plainecommune.fr/plui
 • en mairie et au siège de Plaine Commune

Depuis le 17 octobre, Plaine Commune a initié en conseil territorial son projet de PLUi. Celui-ci, une fois approuvé, servira de référence en termes d'urbanisme et d'aménagement pour les neuf villes du territoire.



EXPRIMEZ VOS ATTENTES ET VOS SOUHAITS TOUT AU

<p>Vendredi 15 décembre 2017 : 1^{re} réunion publique</p> <p>LANCEMENT DU PLUI</p> <p>Déc. 2017</p>	<p>1 questionnaire 7 ateliers thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Grands projets Habitat Transports Environnement Équipements et services publics Vivre ensemble Développement économique et travail <p>Comment faire pour que la nature soit plus présente ?</p> <p>Quels sont, selon vous, les services publics à renforcer ?</p> <p>ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC ET DU PADD</p> <p>PADD : Projet d'aménagement et de développement durable</p> <p>Jan. 2018 Fév. 2018 Mars 2018</p>		<p>Avril-Mai 2018 : 2^e réunion publique</p> <p>SYNTHÈSE DES RÉUNIONS THÉMATIQUES</p> <p>Avril 2018 Mai 2018</p>
--	--	--	---

<p>LE PLUi proposé</p> <p>Jan. 2019 Fév. 2019</p>	<p>le PLUi est soumis à l'avis des différents partenaires (État, Métropole du Grand Paris, Conseil départemental, Conseil régional...) et des 9 villes de Plaine Commune</p> <p>LE PLUI EST ENSUITE AMENDÉ ET PRÉSENTÉ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Mars 2019 Avril 2019 Mai 2019</p>	<p>DONNEZ VOTRE AVIS Enquête publique</p> <p>PERMANENCE DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE PLAINE COMMUNE</p> <p>Juin 2019 Juil. 2019</p>
---	---	--

TRANSPORTS **LOGEMENT** TRAVAIL PATRIMOINE COMMERCES
 ESPACES VERTS CADRE DE VIE **EQUIPEMENTS**

Le PLUi, c'est quoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme, etc). Il est aussi et surtout le reflet du projet de territoire, de ce que nous souhaitons pour les quinze prochaines années. Chaque ville, avec ses spécificités, y trouve sa place.

Il aborde toutes les thématiques qui concernent le quotidien des habitants : logement, déplacements, espaces verts, patrimoine, espace public, transports, cadre de vie, commerces, équipements publics, travail, architecture...

Le PLUi de Plaine Commune, une fois approuvé, remplacera les neuf PLU communaux.

Rendez-vous

À la première réunion publique pour prendre connaissance des enjeux du PLUi, et de la façon dont vous pouvez y contribuer

Vendredi 15 décembre 2017 à 18 heures

**Plaine Commune, salle du Conseil
21 av. Jules Rimet à Saint Denis**

LONG DE L'ANNÉE 2018...

9 ateliers participatifs

Timeline of participatory workshops:

- Juin 2018**: ÉLABORATION DES OAP ET DU RÈGLEMENT
- Juil. 2018**: OAP : Orientations d'aménagement et de programmation
- Août 2018**: Quelle hauteur de bâtiments imaginez-vous dans ce quartier ?
- Sept. 2018**: Où souhaiteriez-vous planter des arbres dans votre ville ?
- Oct. 2018**: BILAN DE LA CONCERTATION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE PLUi
- Nov. 2018**: 3^e réunion publique
- Déc. 2018**: BILAN DE LA CONCERTATION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE PLUi

ANALYSE...

Timeline of analysis and approval stages:

- Août 2019**: ANALYSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET ARBITRAGE par Plaine Commune et les 9 villes sur les demandes d'évolutions du PLUi
- Sept. 2019**: ANALYSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET ARBITRAGE par Plaine Commune et les 9 villes sur les demandes d'évolutions du PLUi
- Oct. 2019**: ANALYSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET ARBITRAGE par Plaine Commune et les 9 villes sur les demandes d'évolutions du PLUi
- Nov. 2019**: LE PLUi est approuvé en conseil de territoire

Les PLU de chaque ville prennent fin

Labels in the background: CINÉMA, COMMERCES

ESPACE PUBLIC DEPLACEMENTS PUBLICS ARCHITECTURE

Votre territoire est unique,
offrez-lui **une solution
personnalisée en propreté**

**Depuis 50 ans, Sepur s'engage
au service des territoires pour
améliorer leur cadre de vie.**

Parce que nous considérons chaque territoire
comme unique, nous développons
des solutions personnalisées en propreté,
qui correspondent au plus près à la réalité
de votre environnement en milieu rural ou
urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

**Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour
assurer une gestion optimisée de vos déchets
au meilleur prix et apporte des solutions
environnementales durables.**



COLLECTE



PROPRETÉ



TRI ET
VALORISATION



SERVICES
AUX ENTREPRISES



www.sepur.com

Maitre d'œuvre en solutions de propreté

wellcom - Credits photos : Gettyimages

**Courants faibles,
Interphonie
Antenne TV
Sonorisation
Sécurité
Vidéo-protection**



Interphonie



Sonorisation



Antennes collectives

14-16 RUE VICTOR BEAUSSE - 93100 MONTREUIL

IECF - PESIER

Tél. : 01 41 72 06 30 - Fax : 01 41 72 06 36 - E-mail : accueil@iecf-pesier.fr

Mieux vivre l'espace public, c'est possible

À Plaine Commune, l'espace public n'en finit pas de se réinventer. Dans un souci permanent de qualité et de sobriété, le territoire conduit une politique d'aménagement adaptée aux usages et besoins de ses habitants. ►

► Par Claude Bardavid, Florence Chevrenay



La place de la Résistance-et-de-la-Déportation, à Saint-Denis, a été entièrement réaménagée.

Des espaces publics plus sobres, économiques et durables

L'espace public est notre bien commun, le bien de tous et de chacun. Il est un lieu de vie et de convivialité pour vivre ensemble sur tout le territoire. Cet espace public structure et compose la ville, met en scène l'architecture pour offrir un lieu d'échange à ses habitants. C'est ce projet ambitieux qui anime tous les acteurs, parties prenantes de cette aventure territoriale.

Investi dans sa mission d'aménagement des espaces publics, Plaine Commune, dans un contexte général de restrictions budgétaires, s'est lancé dans une réflexion pour imaginer des aménagements publics plus sobres, plus durables et moins coûteux. Un défi qui ne doit pas empêcher de répondre aux besoins des habitants tout en tenant compte des générations futures et des enjeux environnementaux.

« Cette démarche de s'engager dans la conception d'espaces publics sobres ne date pas d'aujourd'hui »,

rappelle-t-on à la direction de l'espace public et des déplacements de Plaine Commune. Pour autant, s'engager dans une telle démarche ne signifie nullement encourager la banalité ou la pauvreté des moyens. « Nous ne sommes pas obligés d'avoir rassemblé des moyens très importants pour envisager des transformations ambitieuses de l'espace public », expose-t-on au bureau d'études des services techniques, en évoquant une réalisation récente à Stains. Alors qu'une opération importante en centre-ville est toujours en attente, Plaine Commune s'est attaché à réaménager

un espace situé à l'arrière de la mairie, entre un établissement scolaire et le marché. Espace relativement petit, il accueillait un parking et n'offrait aucun chemin piétonnier aux passants. « Adultes et enfants marchaient au milieu du parking pour se rendre au théâtre ou à la médiathèque... » Les clôtures du marché ont donc été reculées, augmentant ainsi la surface de la partie publique, le parking a été reconfiguré en maintenant le même nombre de places, une circulation piétonne a été tracée, une voie en sens unique créée et un espace de proximité avec des plantations et des bancs



© Fabrice Gaboriau

installé pour les riverains. « *Les nouveaux usages apportés entraînent forcément un regard différent y compris sur le projet définitif* ».

À Saint-Denis, rue de la Légion-d'Honneur, dans le cadre de la piétonnisation du centre-ville, des zones de plantation, à même la route, ont permis de redéfinir un partage de la chaussée différent, sans engager de travaux lourds. L'enrobé recouvrant les pavés a été raboté, les mettant ainsi au jour. Une belle réalisation qui valorise la sobriété de la démarche. Autre réalisation, la place de la Résistance-et-de-la-Déportation, à Saint-Denis, qui a été transformée en esplanade piétonne (voir photo). Cet aménagement a changé les comportements des uns et des autres. « *On circule mieux en poussette, constate une maman, et c'est plus propre* ». Devenue un véritable lieu de vie et de rencontres, la place a bénéficié d'un aménagement sobre minéralisé, d'une remise à neuf des voies de desserte (avec la création d'une bande cyclable sur la rue Gabriel-Péri), des trottoirs, de l'éclairage et du stationnement. « *Dans tout aménagement*

à venir, il est une étape essentielle dans le processus de création, c'est celle de la programmation, précise le responsable du service programmation et maîtrise d'ouvrage des espaces publics. C'est lors de cette étape que la question de la sobriété est prise en compte comme celle de la possible évolutivité d'un aménagement. » C'est ainsi qu'à Aubervilliers, l'arrivée du métro de la ligne 12 jusqu'à la mairie, prévue pour la fin 2019, s'accompagnera d'une transformation importante de l'avenue Victor-Hugo. « *En réduisant la capacité de l'axe durant les travaux, nous avons été amenés à réfléchir avec la RATP, la ville d'Aubervilliers et le Département sur la requalification de cet axe après l'arrivée du métro. Constatant la diminution du trafic sur ce tronçon de la voie départementale, cela nous permet d'aménager des trottoirs, des itinéraires cyclables et une bande de stationnement qui pourrait un jour, en cas de nécessité, être transformée en couloir de bus. C'est cela l'évolutivité.* » **C.B.**

Zéro phyto dans les parcs et jardins

L'espace public englobe les espaces verts, parcs et jardins ouverts au public, les espaces d'ornement des places, des trottoirs ou encore les bandes d'herbes le long des voiries... Depuis deux ans, avec une longueur d'avance sur la loi qui interdit désormais aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, Plaine Commune applique la règle du « zéro phyto ». Les jardiniers qui officient sur le territoire n'utilisent donc plus de produits chimiques pour entretenir pelouses, plantations et massifs fleuris et contribuent à mettre en œuvre une gestion différenciée des espaces verts et du fleurissement. Concernant les espaces verts, il s'agit d'adapter les interventions sur les espaces végétalisés en fonction de la nature, de la situation, de l'utilisation et de la vocation du site. Ainsi, les espaces entretenus de façon moins intensive permettent d'économiser les ressources et de favoriser la biodiversité et la nature en ville. Le zéro phyto, c'est aussi récupérer l'ensemble des déchets verts sur un site, soit les coupes de tonte soit les tailles de haies et d'arbustes, pour fertiliser les sols. Plusieurs techniques, tel le paillage qui conserve l'humidité et empêche les mauvaises herbes de repousser, sont développées pour prendre en compte cette nouvelle démarche qui constitue une opportunité de gérer plus naturellement les espaces verts. Quant au fleurissement différencié, il vise, quant à lui, à équilibrer et optimiser l'implantation des massifs sur le territoire, à favoriser la plantation de vivaces à la place des annuelles et bisannuelles pour des massifs plus durables, enfin à utiliser et optimiser les outils de production (serres horticoles) pour répondre à cette nouvelle demande.

5 centres de production horticoles sont gérés par les unités territoriales parcs et jardins sur le territoire de Plaine Commune

366 agents (dont 29 en production) travaillent dans les unités territoriales parcs et jardins

54 000 vivaces produites en 2016 contre 19 500 en 2014

814 500 fleurs annuelles et bisannuelles produites en 2016



Partage de l'espace public : nouvelles mobilités et nouveaux usages

S'ils sont de plus en plus accessibles, les espaces publics de Plaine Commune sont aussi de plus en plus occupés par l'apparition de nouveaux usages, mais aussi de nouveaux modes de déplacement personnels inconnus jusqu'alors.

Rues piétonnes, lignes de tramway, voies occupées par les automobilistes, pistes cyclables, trottoirs aménagés pour les piétons, chacun pourrait trouver sa place en toute quiétude et profiter de l'espace public pour se déplacer en toute sécurité. Mais le partage de l'espace public sur le territoire de Plaine Commune n'est pas une variante de SimCity, ce jeu vidéo, en vogue dans les années 1990, permettant de créer et de modifier la ville à sa guise. À la direction des espaces publics et des déplacements de Plaine Commune, on estime que « *les espaces ne sont pas extensibles à l'infini. Dans tous les cas, il faut tenir compte de tous les modes de déplacement. La piste cyclable est une réponse technique pour faire passer des vélos, mais en même temps elle occupe une place importante au détriment des piétons* ». Il n'existe pas de réponse toute faite et encore une fois, les réponses sont à trouver dans la programmation des projets. Afin d'adopter une démarche cohérente et partagée, Plaine Commune a produit un Schéma directeur des espaces publics et des déplacements. Celui-ci décrit l'organisation et la hiérarchie du réseau viaire, des autoroutes aux voies de liaison structurantes du territoire, jusqu'aux routes inter-quartiers. Il met en valeur les axes forts sur lesquels les bus pourraient circuler et offre ainsi des indications précieuses sur les voies à préserver pour l'avenir.



La SNCF s'associe à la start-up Knot pour proposer des trottinettes en libre service dans les gares de La Plaine et au métro Porte de Paris.



© UTRU Stains / Plaine Commune

Smoovengo arrive !

Au 1^{er} janvier 2018, les Vélib' de Smoovengo remplaceront ceux de J.-C. Decaux. Plus résistants, plus légers (ils perdent deux kilos), dotés d'un boîtier électronique connecté et d'une assistance électrique pour 30 % d'entre eux, ces nouveaux vélos seront en libre service à l'échelle du Grand Paris. Plus de soixante communes, en plus de Paris, disposeront de ce service. À Plaine Commune, les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers accueilleront les stations de Smoovengo. On estime qu'en mars 2018, 1 400 stations seront présentes sur l'ensemble des villes parties prenantes.

Depuis un mois, le compte à rebours a commencé ! Les anciennes stations Decaux commencent à être démontées tandis que Smoovengo installe les siennes et procède au raccordement des potelets d'attache des vélos électriques. **Tarifs, abonnements et carte des stations sur www.velib2018.com**

Le Schéma compile également tous les documents stratégiques de Plaine Commune, tels que la Trame verte et bleue ou le Schéma directeur des itinéraires cyclables.

Mais l'espace public a vu arriver, en même temps que de nouveaux occupants juchés ou arc-boutés sur des engins inconnus jusqu'alors, de nouveaux usages. « *La loi n'avait pas anticipé l'arrivée de ces nouveaux modes de déplacement. Dans la réglementation, ils sont considérés comme des piétons* ». Alors, amis piétons, lors de vos évolutions sur les trottoirs, ne soyez plus surpris de rencontrer des gyropodes, plates-formes à deux-roues équipées d'un manche et d'un système de stabilisation, des trottinettes électriques ou des monocycles dotés d'un moteur et bravant les lois de l'équilibre. Kevin, 20 ans, témoigne : « *J'utilise autant la chaussée que le trottoir pour me déplacer en skate. Le matin, je pars de chez moi à Villetaneuse, le skate sous le bras, direction le tram pour aller prendre mon métro à la porte de Paris, destination Châtillon où je travaille. Une fois dehors, un nouveau coup de skate pour ne pas perdre de temps !* »

Devant l'engouement suscité par tous ces engins et sollicité par la SNCF, associée à la société Knot, Plaine Commune a participé à la mise en place de la première expérimentation de trottinettes en libre service, durant six mois, de juin à décembre 2017. Soit cinq stations ouvertes notamment dans les deux gares RER B et D de La Plaine et au métro Porte de Paris. L'établissement public a souhaité accompagner ce projet innovant et durable pouvant apporter des solutions concrètes aux salariés comme aux habitants du territoire. Parmi ces nouveaux usages que l'on peut découvrir sur l'espace public du territoire, les arts urbains avec la Street Art Avenue qui a investi les berges du canal Saint-Denis. Ce projet porté par Plaine Commune fait l'objet d'un partenariat étroit avec l'office de tourisme Plaine Commune Grand Paris, les



© Pierre Le Tulzo



villes d'Aubervilliers, Paris et Saint-Denis ainsi que le Département de la Seine-Saint-Denis. Quant aux sportifs, pour toutes celles et ceux qui veulent garder la forme, des aires de fitness les accueillent dans tous les parcs de Plaine Commune. À Épinay-sur-Seine, la première aire de « street workout », sport à mi-chemin entre musculation et gymnastique, a été installée dans le quartier La Source-Les Presles. Une deuxième aire devrait voir le jour à Orgemont, en 2018. « *Les espaces publics, souffle-t-on à la direction du service programmation et maîtrise d'ouvrage des espaces publics, en guise de conclusion provisoire, ne sont pas seulement des endroits de passage, ils sont bien sûr des lieux de vie. À nous donc de prendre en compte toutes ces évolutions.* » **C.B.**

Ils s'affichent sur les grilles du Stade de France

Galerie photos à ciel ouvert, les grilles du Stade de France se sont transformées en cimaises pour nous offrir régulièrement de belles images sportives. La dernière exposition en date, « Plaine Commune, terre de Jeux », mettait en scène une cinquantaine de sportifs appelant à soutenir la candidature aux Jeux 2024. Précédemment, on avait pu admirer les photos de Willy Vainqueur, qui à la demande de Plaine Commune, avait arpenté les salles et terrains de sport du territoire, pour fixer en un instant décisif, 24 jeunes enfants dans de magnifiques gestes sportifs. L'art dans l'espace public, c'est cela aussi !



© Fabrice Gaboriau / Plaine Commune

Quelle place pour la voiture dans l'espace public ?

Pratique, la voiture est aussi source de nuisances (pollution de l'air, embouteillages...), en particulier lorsqu'elle se transforme en véhicule-ventouse ou lorsque, garée de manière anarchique, elle gêne les autres usagers de l'espace public, piétons, cyclistes, automobilistes, bus... Comment encadrer son utilisation et quelle place lui donner sur le territoire ?

Les habitants de Plaine Commune se déplacent le plus souvent à pied et en transports en commun. C'est ce que montre une étude-diagnostic reprise par le Plan local de déplacements (PLD).

En effet, avec en moyenne un foyer sur deux en possession d'une voiture, le taux de motorisation des habitants est relativement bas. En cause certainement, la difficulté d'accès des ménages à l'achat d'un véhicule et des jeunes au permis de conduire, couplée à une offre en transports en commun conséquente et qui s'est bien améliorée sur le territoire.

« En dépit de cette faible motorisation des habitants de Plaine Commune, et c'est bien le paradoxe, on constate, explique-t-on au service exploitation, une sur-occupation du domaine public de l'ordre de 120 %. C'est-à-dire qu'il y a en permanence 20 % de véhicules occupant de manière illicite des places de stationnement public, mal garés ou stationnés de manière gênante sur les trottoirs, les pistes cyclables ou encore les arrêts d'autobus. De quoi perturber la circulation des piétons, des vélos et des bus et l'accès au stationnement des autres usagers. »

Alors que les véhicules « s'entassent » à l'extérieur dans certains secteurs, souvent

de manière gênante voire « sauvage », dans le même temps, on constate que les parkings privés (HLM) et publics payants sont sous-occupés. « Les gens ont tendance à laisser leur voiture sur le trottoir alors qu'ils disposent d'une place de parking souterrain ou qu'ils pourraient utiliser les parkings privés payants (une heure et demie gratuite dans le parking Indigo Basilique). » Une attitude « encouragée » semble-t-il par la gratuité des places sur la voirie et lorsque que le stationnement n'est pas réglementé.

« On sait très bien que favoriser la rotation des véhicules sur les places de stationnement contribue à libérer de l'espace public pour

Objectif moins de voitures

Pour diminuer de 2 % le recours à la voiture au profit des modes alternatifs de déplacement, plusieurs pistes sont explorées par Plaine Commune, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan local de déplacement (PLD).

Parmi ces pistes, l'établissement public défend le développement de l'offre de transports sur le territoire (lignes 14, 15 et 16 du Grand Paris Express...) et l'amélioration de l'existant (prolongement du tramway T8 vers Rosa-Parks, modernisation du T1...)

Dans ses aménagements urbains, Plaine Commune veille également à la coexistence des différents modes de déplacement (voir pages précédentes), à la continuité des parcours à pied et à vélo (voie verte pour relier le canal Saint-Denis à la Seine...) et à la limitation du nombre de places de parking dans les nouveaux programmes immobiliers. L'établissement public encourage aussi le renfort des solutions alternatives de déplacement, notamment en mode partagé (Vélib', Autolib') et la réalisation de modes de stationnement alternatif (centrale de mobilité de l'écoquartier fluvial...).

43 % des ménages de Plaine Commune n'ont pas de voiture

46 % de la population du territoire est **abonnée aux transports collectifs**

14 % d'augmentation des déplacements prévus entre 2010 et 2020 sur l'ensemble du territoire

2 % de moins pour l'**utilisation de la voiture et des deux-roues motorisés** inscrits dans les objectifs du Plan local de déplacements (PLD) de Plaine Commune, à l'horizon 2020

18 % en plus de **déplacements en transports collectifs** inscrits dans les objectifs du PLD, d'ici à 2020

14 % en plus pour la **marche à pied**, d'ici à 2020

3 fois plus de **déplacements à vélo**, d'ici à 2020

7 parkings publics sont gérés par Plaine Commune proposant 3 300 places payantes



tous, renforce l'accès aux commerces dans les centres-villes, facilite la rotation des bus, le cheminement des piétons et les déplacements des vélos... », confirme-t-on au service exploitation.

Pour cela, Plaine Commune mène, avec les neuf villes de son territoire, une politique de stationnement inscrite dans son PLD. C'est ainsi qu'a été mise en place, en concertation, la réglementation du stationnement payant qui s'est encore étendue, en 2017, à Saint-Denis, dans les quartiers du centre-ville, La Plaine et Stade de France. « Depuis que le stationnement est payant, précise Adrien, conseiller technique, je peux me garer plus facilement. Avant, c'était très difficile de stationner autour du Stade de France. » Guy, peintre en bâtiment confirme : « On travaille plus facilement depuis que c'est payant. Avant, il fallait arriver à 7 h du matin pour trouver une place. » . **F. C.**

L'avenue Romain-Rolland, à Saint-Denis, réaménagée pour favoriser les usages mixtes.

STATIONNEMENT : au 1^{er} janvier 2018, tout change

À compter de cette date, la réforme nationale du stationnement payant entrera en vigueur. Voici ce qui va changer sur le territoire des neuf villes de Plaine Commune.

À partir du début de l'année prochaine, les villes seront en charge de la compétence du stationnement payant. Les conseils municipaux devront voter les règles applicables en la matière, les tarifs et le montant de l'amende qui devient un « forfait de post-stationnement* ».

Sur le territoire de Plaine Commune, la réforme concerne les villes qui ont mis en place une politique de stationnement payant : Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve et Pierrefitte-sur-Seine. Ainsi, dès janvier prochain, les automobilistes qui ne s'acquitteront pas du montant de leur stationnement payant, risquent de devoir payer un forfait de post-stationnement de 17 € à Saint-Ouen et de

30 € dans les quatre autres villes. Dans le cas particulier d'une insuffisance de paiement, le montant déjà acquitté par l'automobiliste sera déduit du forfait de post-stationnement.

Autre changement : les villes (ou leur prestataire) devront se charger du recouvrement des forfaits de post-stationnement et géreront les recours. Elles encaisseront les recettes ainsi générées mais auront l'obligation d'utiliser ces sommes dans des opérations en lien avec les politiques de mobilité, visant notamment à améliorer les transports en commun.

Pour rappel, les amendes pour stationnement gênant, très gênant, dangereux ou abusif ne sont pas concernées par la réforme et restent à l'identique.

Pour connaître dans le détail les nouvelles règles de stationnement : rendez-vous sur le site Internet de votre ville

**une somme forfaitaire qui remplace l'amende pour stationnement payant non acquitté*





Yannis Burgat, 29 ans, collaborateur d'élève habitant de Saint-Denis



Sofia Pok, 20 ans, étudiante en IUT de physique-chimie, habitante d'Épinay-sur-Seine



Elsa Kartouby, 30 ans, sculptrice-scénariste habitante d'Aubervilliers



Kevin Sahnoun, 20 ans, équipier polyvalent habitant de Villetaneuse



Téophane Tardy, 33 ans, gérant de société habitant de Saint-Ouen



Myriem Rekhamdji, 50 ans, bijoutière habitante de La Courneuve



Georges Galou, 59 ans, agent d'entretien habitant de Pierrefitte



Aldéric Guiard, 31 ans, chargé de projets habitant de L'Île-Saint-Denis



Franck Kandot, 44 ans, tapissier designer habitant de Stains

contexte

Chaque année, Plaine Commune organise, avec les villes du territoire, les foires des savoir-faire, qui se tiendront fin novembre et courant décembre, respectivement à Aubervilliers, Saint-Denis et Stains (voir page 8). Elles attirent de nombreux visiteurs et des artisans et entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire actifs sur le territoire. Elles permettent la vente d'objets en circuits courts. Ces manifestations favorisent les échanges et posent la question de la reconnaissance du travail, de la valeur des produits mis en vente et de l'importance de transmettre des savoir-faire locaux. Plus largement, les habitants contribuent, eux aussi à leur manière, à la richesse du territoire. *En Commun* leur a demandé d'évoquer les savoir-faire qu'ils aimeraient partager.

Que fait ? Plaine Commune

Comment produire de manière durable, dans le respect de l'environnement et du lien social, tout en défendant d'autres valeurs que celle du seul profit ? Quels autres types de rapports économiques envisager alors que s'annoncent la disparition d'emploi induite par les technologies numériques et la robotisation des tâches ? Pour préparer l'avenir de son territoire, Plaine commune veut initier le changement en soutenant d'autres modèles économiques ou en y réfléchissant. Le territoire soutient ainsi les entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) en lançant notamment des appels à projets dotés de prix ou encore participe activement à la recherche sur l'économie contributive en lien avec l'IRI* et la chaire de recherche contributive de la MSH**.

*Institut de recherche et d'innovation

**Maison des sciences de l'homme Paris Nord

Que savez-vous vous aimeriez

Georges « Je sais bricoler, réparer des ordinateurs, des vélos et des voitures, peindre les murs... Je sais faire beaucoup de choses parce que je pense qu'il est important de savoir se débrouiller tout seul. »

Téophane « Dans mon activité professionnelle de gérant d'une épicerie de produits bio, je transmets à mes contacts ce que je sais des produits du terroir, du travail des producteurs et plus largement la connaissance des savoir-faire dans l'univers du bio. »

Georges « J'ai transmis ce que je sais faire à mes deux enfants et j'aurais aimé l'apprendre aux autres comme on me l'a appris à moi-même, ce qui m'a permis de devenir autonome. Plus on en connaît et mieux on s'en sort et plus on peut économiser ».

Aldéric « J'adore cuisiner, c'est une passion depuis que je suis petit. J'aime beaucoup préparer des petits plats avec des bons produits et réunir mes amis.es autour d'une bonne tablée. J'aimerais partager avec d'autres la manière de cuisiner avec des produits frais, de qualité pour confectionner des plats à la fois simples et bons. »

Aldéric « Je suis également passionné par l'apiculture et le monde des abeilles. Disposant de quelques ruches, pourquoi ne pas transmettre mon savoir-faire aux personnes intéressées ? »

Par Florence Chevrenay



faire que apprendre aux autres ?

Lieu d'échanges et de formation, la coopérative Pointcarré, à Saint-Denis, propose des objets fabriqués localement.

Myriem « Mon activité de bijoutière exige que je sois créative et j'aime parler "création" avec d'autres personnes. Je suis en mesure de leur transmettre ma vision de la créativité dans mon métier ».

Myriem « En tant que coordinatrice d'une association d'artisans, j'essaie de faire partager mon sens de l'organisation, ma capacité à créer des liens avec les acteurs de la profession. J'amène mes contacts à prendre conscience de ce dont ils ont besoin pour devenir autonomes. »

Franck « J'ai commencé la tapisserie parce que je voulais apprendre à faire quelque chose de mes mains. Puis c'est devenu ma passion et ensuite, grâce à elle, j'ai pu créer ma propre activité. J'aimerais transmettre ma passion, car, comme toute passion, elle nous donne le pouvoir de nous exprimer et de sublimer le quotidien. »

Franck « Du point de vue professionnel, je participe à la création d'un réseau de créateurs, ce qui me permet de partager ma capacité à mutualiser les talents pour produire des œuvres et porter des projets en commun. »

Kévin « Je suis très patient et c'est une qualité nécessaire pour pratiquer l'origami, une activité de pliage du papier qui est devenue ma grande passion. Si j'en avais la possibilité, j'aimerais partager cette passion et la transmettre à d'autres personnes. Pour moi, il est important de perpétuer un savoir pour éviter qu'il se perde et pour poursuivre la tradition. »

Elsa « Menuisière en siège de formation, j'ai oscillé entre l'ébénisterie et la menuiserie de décors. Après des années en atelier, l'envie de partager ce savoir-faire est devenue forte. Ces techniques nécessitant des moyens matériels, l'arrivée au théâtre des Poussières m'a permis de commencer un travail de transmission à travers la fabrication de lanternes en osier et papier. »

Elsa « Aujourd'hui, je poursuis ce travail de transmission à différentes échelles et localités. Ces moments d'échanges transversaux sont une belle démonstration du fait que chacun a quelque chose à apprendre à l'autre. »

Yannis « J'aime bien cuisiner mais de là à apprendre la cuisine à d'autres, je ne suis pas sûr d'être assez doué pour cela. Par contre, dans le cadre de mon travail, j'explique à des personnes comment procéder pour leurs démarches administratives, un soutien que j'envisage aussi d'apporter au sein d'une association. »

Sofia « J'enseigne bénévolement la danse dans une association auprès de jeunes de 18 à 25 ans. Je propose la découverte du Kpop (danse moderne coréenne) mais reste ouverte aux danses traditionnelles. Dans ma ville, de nombreuses personnes sont issues de divers pays et nous avons donc beaucoup à partager à travers les différentes cultures d'origine. »



Sur les murs, j'écris mon blaze

Comer OBK, Crey132 et Jungle, graffeurs et street artist

Si Plaine Commune était...

... un animal ?

un chien, un tigre, une lionne

... une couleur ?

le rouge, l'orange, un arc-en-ciel

... une lumière ?

le matin, le Siècle des Lumières, une lumière vive

... une matière ?

du bois, du métal, du béton armé

... une œuvre d'art ?

« Arearea » ou « Joyeusetés », de Paul Gauguin, « Le Penseur », d'Auguste Rodin, un monument historique

Ils sont trois artistes, trois noms qui comptent dans la rue. Leur blaze (tag) et leurs graffs (dessins) courent sur les murs du 93 et plus particulièrement sur ceux des villes de Plaine Commune. Comer OBK, et Crey132, les « historiques » connaissent bien le territoire. « Cela fait trente ans que nous sommes dans la rue et que nous graffons, toujours à la recherche de grands espaces pour nos œuvres éphémères », explique Crey132 (alias CREYone). Même chose pour Comer, qui affiche un passé d'activiste, de « vandale » comme il le dit en s'amusant, avec un procès retentissant à la clé. « Crey132 et moi-même sommes issus de la culture hip-hop et du graffiti. Nous nous positionnons dans la seconde génération de graffeurs (on arrive à la dixième), après de grands précurseurs comme Mode2, Kolt, ou encore Kéa. »

« J'ai vu Mode2 dans mon quartier »

Crey132 ajoute : « En 1989, j'ai vu Mode2 agir dans mon quartier. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de me consacrer à fond au graff. »

Jungle, quant à lui, se définit comme un street artist, actif depuis dix ans dans la rue. Il tente à sa manière de créer « un pont » entre l'univers des graffeurs et du graffiti et celui du street art. « On apprend beaucoup sur les techniques, affirme-t-il, en regardant Comer et Crey à l'œuvre, car comme leurs précurseurs, ils n'utilisent que la bombe de peinture aérosol, laissant les autres utilisations aux street artists. » Changeant de registre, Jungle ajoute : « Nous avons commencé dans la rue pour pouvoir nous exprimer car nous n'avions pas d'autres endroits pour le faire ». Il poursuit : « Les expositions, les galeries, les musées permettent aux artistes de se faire connaître. Nous n'avions pas accès à ces modes de diffusion et donc, la rue nous a permis de faire de l'autopromotion. »

« Dans la rue, les gens vous interpellent »

Comer précise : « Dans une galerie, le public, vient vous voir, dans la rue, des gens de tout âge, de toute origine, viennent à votre rencontre, vous interpellent, l'art n'est plus réservé à une élite, il se démocratise ». Crey ajoute : « On assiste à un vaste mouvement qui s'étend partout dans le monde en Amérique latine, aux USA, au Portugal... » Jungle enchaîne : « Ce mouvement sera peut-être un jour reconnu comme un courant artistique à part entière et non comme un sous genre de l'art contemporain. » Autre dimension acquise, le graffiti et le street art participent à la valorisation du patrimoine des villes par le biais de visites organisées pour aller à la découverte des graffs qui s'installent sur murs et recoins. Aujourd'hui, les trois « compères » sont totalement « rangés » des interventions illicites et répondent à des commandes de collectivités, d'associations ou encore d'entreprises. Ils ont participé, seul ou groupés, à des manifestations comme le parcours Aucwin, en 2015, le Festiwall à Paris, en 2016, ou encore la Street Art Avenue, en 2016, le long du canal Saint-Denis. Pour Plaine Commune, ils sont en train de graffer les colonnes (conteneurs) à verre du territoire (voir pages suivantes). Si Jungle affirme être « revenu à la rue » après un passage au sein de l'association 6b, à Aubervilliers, à l'instar de Crey132 et Comer OBK, tous trois ont diversifié leurs interventions artistiques, en France et à l'étranger, tout en se consacrant à leur œuvre sur toile. Comer, en particulier, après avoir publié un premier livre de photos, « Paris city graffiti », en 2010, prépare un second ouvrage, un récit, cette fois, pour raconter l'histoire... du graff.

Florence Chevrenay



Faites **graff** au verre !

Le street artist **Jungle** et les graffeurs **Crey132** et **Comer OBK** répondent à la commande de Plaine Commune pour mettre en valeur les colonnes à verre du territoire et inciter les habitants au geste du tri. Les voici en action sur une des colonnes, située à La Plaine-Saint-Denis.

Jungle

« On a eu pas mal de problèmes techniques à résoudre sur ces colonnes en plastique déjà traitées antigraffiti et contre la matière grasse. Nous avons dû dépasser ces contraintes... »

« Sur certaines colonnes, Comer a repris des idées graphiques, comme par exemple le papillon de Vaughn Bodé... »



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand

© Emmanuelle Le Grand



Comer OBK

« Dès le début de notre intervention, des habitants sont venus à notre rencontre, nous parler, nous dire qu'ils trouvaient cela joli, qu'ils étaient heureux que l'on fasse quelque chose pour eux... »
 « Nous avons commencé à peindre des lettres, puis nous avons suivi Jungle dans son idée de personnage... »



Crey132

« On a repris l'idée du personnage en faisant du trou de remplissage de la colonne, le centre de l'œil ou de la bouche... »
 « Nous avons apporté de nouvelles couleurs, trouvé de nouvelles formes pour les personnages, aucune des colonnes ne se ressemblent, elles sont toutes uniques, le résultat de notre travail d'artiste... »



Balade avec les artistes autour du canal Saint-Denis

© Emmanuelle Le Grand



Jungle pose devant son RaidDog, créature qui l'accompagne un peu partout.



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand

Comer OBK a longtemps graffé les parois le long des voies de chemin de fer et de métro.



© Emmanuelle Le Grand



© Emmanuelle Le Grand

Crey132 présente son féroce Tyrex réalisé sur les bords du canal Saint-Denis.

GROUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet –
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 –
Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

APL : LE PIÈGE DES FAUSSES BONNES IDÉES

Le Gouvernement a récemment dévoilé sa « stratégie pour le logement » dans laquelle figure la diminution des APL de 60 euros par mois pour les locataires du parc social et de 5 euros par mois pour l'ensemble des bénéficiaires des aides au logement. Pour éviter qu'elle ne se traduise par une hausse du loyer pour les locataires, le Gouvernement propose dans le même temps que les bailleurs sociaux baissent de manière équivalente les loyers.

Conséquence : les 1,7 milliards destinés au financement du logement social seraient supprimés, ce qui mettrait certains organismes gestionnaires des logements sociaux dans une situation financière difficile. Cet argent permet en effet aux bailleurs sociaux d'investir dans la construction de nouveaux logements, dans des opérations de rénovation urbaine ou de réaliser les travaux d'entretien des logements existants.

De manière générale, la conséquence serait un ralentissement très fort des projets de construction qui ont pour effet de contribuer à faire baisser le prix des loyers. L'investissement public participe également au dynamisme de l'économie locale : avec 4200 constructions par an, Plaine commune est donc un acteur important de cet écosystème. Moins de constructions, c'est aussi moins d'emplois et donc moins de croissance. Cette mesure aurait donc des effets contraires aux objectifs affichés par le Gouvernement.

Si la garantie de l'utilisation des fonds des bailleurs sociaux est absolument nécessaire, elle ne peut en aucun cas se faire sur le dos des plus fragiles.

Par ailleurs, comme le prévoit la loi Notre définissant les contours de la réforme territoriale, les OPH au niveau communal doivent fusionner avant le 1er janvier 2018 avec l'OPH intercommunal. Dans l'intérêt de nos locataires et afin de garantir la qualité du service, nous devons disposer d'un opérateur capable d'assumer pleinement ses missions.

Nous l'avons constaté dans nos communes au cours des dernières années : la politique du logement social est un levier d'action utile pour permettre le développement de nos villes. Poursuivons donc nos efforts dans le sens d'une meilleure cohésion sociale et territoriale, et mettons en place une stratégie qui amplifie la dynamique positive engendrée avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine en apportant une réponse durable à la crise du logement.



Patrice Konieczny,
président de groupe

LES ÉLUS DU GROUPE « CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS »

- **Vice-Présidents** : H. Cheveau (Maire d'Épinay-sur-Seine), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

- **Conseillers délégués** : D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine)

- **Conseillers** : D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, J.-P. Leroy, E. Ponthier, I. Tan (Épinay-sur-Seine) - J. Mugerin (Stains)

GROUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet –
93218 Saint-Denis Cedex 01 55 93 57 14.
Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr –
Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

EAU PUBLIQUE APRÈS LA VAGUE CITOYENNE, LES ÉTUDES

Rappelez-vous, il y a plus d'un an et demi lorsque les conseillers Écologistes et Citoyens de Plaine commune et au-delà militaient pour la non-adhésion au SEDIF – Syndicat des Eaux d'Ile de France – afin de favoriser l'étude d'un retour de l'eau en régie publique pour que cette ressource essentielle redevienne un bien commun, et soit produite d'une manière écologique et solidaire, ils étaient considérés, y compris par la grande majorité de élus, comme des utopistes pour ne pas dire des irresponsables.

Il aura fallu toute la pugnacité et la détermination de quelques uns, la mobilisation citoyenne, la création de dizaine de collectifs « Eau Publique » dans les villes des territoires de Plaine commune, Est-Ensemble et Grand-Orly-Seine-Bièvre, l'organisation de débats et le dépôt de vœux dans les conseils municipaux et dans les Établissements Publics Territoriaux (EPT) pour faire bouger les lignes.

Résultat, cette vague citoyenne sans précédente a instauré un rapport de force et va permettre, malgré l'ignoble lettre envoyée par le Président du SEDIF, André Santini, aux maires de ces territoires, de déboucher sur une non-adhésion à cet organisme tout en permettant de signer une convention provisoire pour garantir la continuité du service public aux 1,5 millions d'usagers concernés. Et, parallèlement, de lancer enfin des études approfondies, ce que nous réclamions, sur la faisabilité technique, juridique, financière et territoriale. Objectif obtenir une eau moins chère et de meilleure qualité en régie directe, c'est-à-dire en se passant du délégataire Veolia peu motivé par l'intérêt général.

Le temps est maintenant aux études. Attention, restons mobilisés, la partie n'est pas encore gagnée. Les conseillers Écologistes et Citoyens de Plaine commune exigeront qu'à chaque étape du processus d'étude que les citoyens soient régulièrement informés de l'avancée des analyses et qu'ils soient consultés avant toute décision définitive. Vous pouvez compter sur nous, nous y veillerons.



Dominique Carré
Président du groupe

LE GROUPE ÉCOLOGISTES ET CITOYENS, EST COMPOSÉ DE :

- **Vice-présidents** : Kader Chibane (Saint-Denis), Philippe Monges (L'Ile-Saint-Denis)
- **Conseillers territoriaux délégués** : Dominique Carré (Pierrefitte), *Président du groupe*
- **Conseiller(e) territoriaux** : Béatrice Geyres (Saint-Denis), Francis Morin, (Stains), Hackim Rachidi (Aubervilliers), Essaid Zemouri (Saint-Denis)

GROUPE PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet – 93218 Saint-Denis Cedex

JO, TERRITOIRE ET DÉMOCRATIE

L'avenir de notre territoire organisé autour de Plaine Commune depuis près de 20 ans pourrait connaître des évolutions majeures dans les prochaines années. L'organisation des Jeux olympiques en 2024 devrait donner un second souffle au développement urbain et économique à notre bassin de vie.

Par ailleurs, l'annonce prochaine des ambitions du président de la République et de son gouvernement pour le territoire de la région Ile-de-France pourrait constituer une remise en cause profonde de l'organisation institutionnelle du vaste territoire de Paris et de sa proche banlieue. Les conjectures vont aujourd'hui bon train pour savoir si ce projet conçu autour de la Métropole du Grand Paris pourrait supprimer certains Conseils départementaux dont la Seine Saint-Denis, voire certains Établissements Publics Territoriaux (EPT) dont Plaine Commune, au motif notamment de la simplification administrative et des économies de gestion.

Qu'il s'agisse des JO ou de la réorganisation institutionnelle de la métropole francilienne, les changements qui interviendront n'auront de sens, et donc de légitimité, qu'à la condition qu'ils produisent des retombées positives de proximité pour les habitants. Pour cela, il faudra savoir tirer parti de l'expérience acquise sur la durée

GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
01 55 93 57 48 – Site : www.plainecommune-socialiste.com

POUR UNE RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Actuellement, la gestion de l'eau et de l'assainissement est confié par le Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF) à un opérateur privé (VEOLIA). Ce contrat court jusqu'en 2022 mais la nouvelle architecture institutionnelle oblige la collectivité à délibérer sur une éventuelle réadhesion à ce syndicat.

À l'issue de la réunion publique sur la politique de l'eau organisée par Plaine Commune début septembre en présence d'élus, d'association et de citoyens, il a été décidé du report de la décision concernant la réadhesion au SEDIF. Suite à cela un débat s'est engagé au sein de notre territoire sur la possibilité d'un retour en gestion publique, engageant également les villes à débattre de ce sujet sensible en conseil municipal.

Les élus socialistes se sont clairement prononcés en faveur d'une gestion publique de l'eau que nous considérons comme un bien public et non comme une valeur marchande. De plus, nous avons assisté ces dernières années à une recrudescence de coupures d'eau illégales chez certains habitants du territoire, ce qui nous amène à remettre en cause la pertinence d'une gestion privée d'un bien aussi précieux que nécessaire.

Malgré nos diverses interpellations du Président Braouezec en Conseil de territoire, aucune étude sérieuse n'a été menée par Plaine Commune sur cette question, nous mettant ainsi au pied du mur.

Nous nous félicitons donc de la possibilité offerte aux EPT Grand Orly Seine Bièvre, Est Ensemble et de Plaine Commune, de reporter de deux ans la décision de réadhesion au SEDIF afin de pouvoir mener toutes les études nécessaires permettant la mise en place d'une régie publique.

Nous avons la conviction que si une réelle volonté politique existe pour permettre une gestion publique de l'eau, alors nous saurons trouver collectivement toutes les solutions techniques et juridiques pour y parvenir. C'est ce à quoi les élus socialistes s'emploieront dans les deux années à venir.



Corentin Duprey,
président du groupe

Les vice-présidents : Michel Fourcade et André Joachim
Les conseillers délégués : Fanny Younsi et François Vigneron
Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel, Adrien Delacroix, Corentin Duprey, Maud Lelièvre, Viviane Romana, Évelyne Yonnet, Séverine Eloto, Khalida Mostefa-Sbaa, Marion Oderda, Marie-Line Clarin

de l'effet Coupe du monde de foot 1998 et de la création de l'outil de mutualisation entre les villes de Plaine Commune. Car si le dynamisme économique et urbain du territoire est indéniable sur ces dernières années, le bilan est plus mitigé quant à l'amélioration du cadre de vie et de développement personnel des habitants.

Tous les indicateurs sociaux sont édifiants de ce point de vue : emploi, réussite scolaire, santé, etc., sans parler de l'insécurité qui gangrène littéralement la vie de nombreux quartiers et de riverains. Pour créer de nouvelles perspectives partagées par tous, il faudra promouvoir la démocratie collaborative, celle où toutes les forces vives de la société civile pourront prendre une part active.



Stéphane Privé,
président du groupe

LES ÉLUS DU GROUPE
PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet –
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 57 21 –
Courriel : Fdg.Communistes.partenaires@plainecommune.fr

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DOIVENT AVOIR LES MOYENS DE VIVRE

Si en supprimant l'impôt sur la fortune et, dans le même temps, en amputant de 5 euros les APL, Macron donne clairement le signal d'une politique en faveur des plus aisés. Les collectivités territoriales ne sont pas épargnées.

L'Etat à décidé d'une nouvelle saignée : des 10 milliards d'euros annoncés lors de la campagne des présidentielles, Macron est passé à 13 milliards d'économie réclamées.

C'est irresponsable et injuste.

Irresponsable parce que certains territoires comme le nôtre ont au contraire besoin de plus de services publics de proximité, en limitant drastiquement les dépenses de fonctionnement, l'Etat s'attaque aux familles qui en ont le plus besoin.

Injuste parce que les collectivités ont porté à elles seules 90 % du redressement des comptes publics sur les quatre dernières années. Au prix de difficultés croissantes en termes de possibilités d'investissement. Concernant les dotations aux collectivités, on chiffrerait déjà en 2014 les baisses pour les 9 villes de l'intercommunalité Plaine Commune à 60 millions d'euros sur trois ans. Une école, pour indication coûte environ 15 millions d'euros.

Jusqu'où peut-on aller ? Avec des privations financières telles, c'est la libre administration des collectivités, pourtant inscrite à l'article 72 de notre Constitution, qui en jeu.

La politique de Macron vise à réduire le statut des collectivités locales à celui de simples services déconcentrés de l'Etat. Une courroie de transmission des objectifs étatiques.

Oublie-t-il qu'il s'agit d'assemblées d'élus.e.s choisis.e.s démocratiquement par les populations ?

Oublie-t-il que sur les 550 000 élus de notre pays, 440 000 sont des bénévoles ?

À les traiter ainsi, il risque d'éteindre bien des vocations en faveur de l'intérêt général pour ne se retrouver qu'avec une poignée de technocrates gestionnaires qui n'incarneront plus grand-chose de nos territoires. Et surtout, la baisse continue de nos ressources nous rendra inaptes à remplir notre mandat face à des populations dont les besoins sociaux vont en s'accroissant.



Frédéric Durand, président du groupe

LES ÉLU-E-S DU GROUPE FRONT DE GAUCHE,
COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Daguet, Sophie Vally, Antoine Wohlgroth, Sylvie Ducatteau, Silvere Rozenberg, Sandrine Le Moine, Roland Ceccotti-Ricci, Guillaume Sanon

La Courneuve : Gilles Poux, Mélanie Davaux, Joseph Irani, Amina Mouigni

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Élisabeth Belin, Stéphane Peu, Delphine Helle, Patrick Vassallo, David Prout, Laurent Russier, Martine Rogeret

Saint-Ouen : Frédéric Durand, Jacqueline Rouillon

Stains : Angele Dione, Karina Kellner, Azzedine Taibi

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi

**ENGIE Cofely, des solutions
adaptées pour accompagner
chaque client dans toute la chaîne
de l'efficacité énergétique.**

engie-cofely.fr



emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur www.plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende
Tél. : 01 71 86 38 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15-12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
Tél. : 01 55 87 07 70
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
Tél. : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour les propriétaires)

ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine
102-104 rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers
Rue des Bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine
9 rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques.

Pierrefitte-sur-Seine
Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers
Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine
Mardi et jeudi de 7h à 12h

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV

Stains

87, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université
Tél. : 01 71 86 36 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h – vendredi : 9h-12h
Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
Tél. : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir **En Commun** dans votre boîte aux lettres ?
Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune : www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr) vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur [plainecommune.fr](http://www.plainecommune.fr).

travaux en cours

> INFOS

Retrouvez sur la carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

L'Atelier

La démocratie participative a son lieu dédié ! Prenez connaissance de tous les rendez-vous du territoire de la culture et de la création sur le blog :

<http://latelierenmarche.tumblr.com>

L'ATELIER

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe ou un portable.

www.plainecommune.fr/allo-agglo

Allo Agglo! tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE
web plainecommune.fr
app plainecommune





Fort d'Issy à Issy-les-Moulineaux - © Pierre Perrin/Zoko Productions - Architecture-Studio



Hikari à Lyon - © Vincent Bauza - Kengo Kuma and Associates



Cœur Université à Nanterre - © Mekene

POUR UNE VILLE DURABLE ET DÉSIRABLE

Développeur-opérateur urbain, Bouygues Immobilier élargit les frontières de son métier et innove pour construire chaque jour avec les collectivités locales et les habitants une ville mixte, évolutive, économe et intelligente.

Bouygues Immobilier prend ainsi en compte la mixité des usages, mutualise consommations énergétiques et services de proximité, s'engage sur des objectifs de performance et la gestion à long terme d'écoquartiers durables.

www.bouygues-immobilier-corporate.com



**Bouygues
Immobilier**